**COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Paris, le 17 mars 2022*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **« 1 jeune, 1 solution » et « Les entreprises s’engagent » : Airbus Atlantic signe une convention de partenariat avec le Haut-commissaire à l’emploi et à l’engagement des** **entreprises**Marc Jouenne, Directeur des Ressources Humaines d’Airbus Atlantic et Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l’emploi et à l’engagement des entreprises ont signé une convention de partenariat pour s’engager dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » et du dispositif « Les entreprises s’engagent ».Solidaires des efforts impulsés au niveau national et dans la continuité des actions menées de longue date par Airbus et STELIA Aerospace en faveur de la formation des jeunes et de leur insertion en entreprise, la nouvelle société Airbus Atlantic, créée au 1er janvier 2022, s’engage en 2022 à recruter plus de 700 personnes dans le cadre de CDI, former plus de 220 jeunes en contrat en alternance, intégrer 500 jeunes dans le cadre de stages intégrées à leur scolarité, et favoriser l’intégration de près de 700 demandeurs d’emploi et au rayonnement des savoir-faire de l’aéronautique en France.Par cette convention de partenariat Airbus Atlantic s’engage ainsi sur plusieurs segments que sont : * Le recrutement et la formation de jeunes de moins de trente ans et des demandeurs d’emploi dans les métiers de l’aéronautique en 2022 ;
* Le mentorat, dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 mentor » ;
* L’investissement dans le cadre du dispositif « Les entreprises s’engagent » et de son club de Loire-Atlantique.

Pour Marc Jouenne, Directeur des Ressources Humaines d’Airbus Atlantic : « Au travers de cette convention avec le HCEEE, Airbus Atlantic souhaite formaliser ses engagements ambitieux en matière d’emploi, de formation et de diversité pour l’année 2022. Dans ce cadre, Airbus Atlantic s’engage également à soutenir et à s’impliquer fortement dans les dispositifs « 1 jeune, 1 solution » et « Les entreprises s’engagent » pour favoriser l’emploi des jeunes et l’égalité des chances. »Pour Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l’emploi et à l’engagement des entreprises : « Cette convention de partenariat prolonge les actions conjointes et ambitieuses d’ores et déjà menées par le groupe Airbus : tant pour favoriser l’emploi des jeunes que celui de tous les publics éloignés du marché du travail. La mobilisation des équipes en charge de l’animation du club « Les entreprises s’engagent » en Loire-Atlantique mérite également d’être saluée. Cette année encore nous continuerons à œuvrer pour que l’accès à l’emploi devienne une réalité pour chacun avec des acteurs, à l’image d’Airbus Atlantic, qui sont convaincus que la France est une chance et que cette chance devrait être la même pour tous ! »**Contact presse :**Secrétariat du Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises (HC3E) sec.hc3e@cab.travail.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
|

|  |
| --- |
|    |

 |

 |

 |

 |